



## PROCES-VERBAL

### de l'assemblée générale du 8 mars 2026

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

*François Pilet*

Il s'agit là de la 61<sup>ème</sup> assemblée de Vouvry, de la 106<sup>ème</sup> de Port-Valais et, de toutes ces assemblées-là, François préside sa 39<sup>ème</sup> AG....

Après cette entrée en matière, il salue la présence

- ✓ de Mme Sylvie Luginbuhl, représentante du Conseil Synodal;
- ✓ de Mme Vanessa Gonzalez, membre actif de l'équipe pastorale du Haut-Lac et de
- ✓ Mme Astrid Amaya, secrétaire du Conseil de Gestion (organe exécutif de la paroisse de Vouvry).

Sont excusés tous les représentants politiques, pour cause de votations.

Ensuite, François nous lit la confession de foi L'EREV. Ceci fait, François nous régale d'un texte de Vanessa Gonzalez, texte récemment lu lors de « Prières de Taizé du 1<sup>er</sup> mars 2026 », soit

*Bienvenue à tous dans cette prière de Taizé.*

*Nous venons de chemins différents, catholiques, protestants, mais unis par le même désir : Marcher vers Pâques. Nous entrons dans ce temps comme des pèlerins. Nous ne savons pas toujours où nous en sommes : peut-être au pied de la croix, peut-être dans l'attente du samedi saint, peut-être déjà dans l'espérance du matin de Pâques. Ce soir, nous n'avons rien à prouver. Nous venons simplement déposer ce que nous portons. Nos joies, nos fatigues, nos questions, nos blessures. Dans le silence, dans les chants de Taizé, Dieu creuse en nous un espace de paix. Laissons-nous conduire. Comme Abraham qui quitte son pays. Comme les femmes au matin de Pâques. Comme les disciples en chemin. Que l'Esprit Saint ouvre nos cœurs. Et que cette prière nous aide à avancer vers la lumière.*

Merci Vanessa pour ces mots si vrais, si purs ...

Au vu des élections prévues ce jour, François Pilet nomme deux scrutatrices (en l'honneur de la journée de la Femme), qui sont Mme Sylvie Luginbuhl et (sic) M. Kaspar Wäckerle : soyons justes dans le partage des tâches ...

## 2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 2 MARS 2025

François Pilet

Comme d'habitude, ce PV – *d'ailleurs visible sur notre site internet* – n'a suscité aucune remarque et est approuvé à l'unanimité. Pour obtenir éventuellement une copie papier dudit PV, merci d'en faire la demande au secrétariat de la paroisse.

## 3. RAPPORTS D'ACTIVITES

Parole est donnée au pasteur

Didier Wirth

Je cite ...

### A. 2025 Déménagement-changement et continuité

2025, c'est l'année des travaux de l'appartement du Centre paroissial de Vouvry et de notre déménagement sur place !

Je ne suis donc plus un pasteur et un paroissien du Valais avec des plaques VD, mais un pur Valaisan comme vous tous. Habiter et vivre sur place à Vouvry change comme prévu la donne : ne plus faire les aller-retour matin et soir en voiture, avoir le bureau sous la main, recevoir les infos réservées aux habitants et donc rencontrer et connaître de nouvelles personnes et de nouveaux lieux, être plus proche des gens, etc. Un gain de temps et un bienfait au service du ministère !

On peut aussi ainsi accueillir sur place pour la journée ou pour la nuit des gens qui en ont besoin. Et Isabelle peut inviter aussi des paroissiennes, ce qui est porteur pour la Paroisse à Vouvry.

Si le déménagement est une rupture et une perte de temps conséquent pour Isabelle dans son déplacement professionnel, pour le reste j'ai vécu une continuité : le plaisir et la joie à travailler avec et parmi vous s'est poursuivi durant cette 4e année.

Bonne entente et esprit fraternel ont perduré dans notre CP et communauté, et notre unité dans les domaines de la vision d'Eglise, de la vie spirituelle et de la théologie s'est facilement maintenue.

Avoir des lignes directrices communes est important pour la cohésion !

### B. Mon vécu avec notre Eglise cantonale EREV

Comme attendu, je participe aux rencontres de la Pastorale cantonale :

- Nous sommes un **petit nombre** de ministres dans le canton, donc on peut y vivre une organisation plus souple et conviviale que dans toutes les autres pastorales cantonales que j'ai connues.
- Des **collègues** tantôt partent à la retraite tantôt arrivent dans notre Eglise. Le pasteur alémanique de Viège a terminé son ministère et est remplacé cette année par une nouvelle collègue que nous n'avons pas encore rencontré. Ici dans cette chapelle a été installé Philippe Cavin maintenant diacre à Martigny, tandis que sa collègue diacre installée pour Monthey est partie peu après son installation.
- Comme tous mes collègues, j'ai participé aux 2 synodes annuels, organe qui représente le législatif au niveau cantonal.

Celui du printemps a été organisé par nous et ici chez nous, à la satisfaction de tous.

L'atmosphère a continué d'être paisible et sereine, les contenus digestes, la forme posée et les débats non rigide. Tout le contraire de la lourdeur, des contenus pénibles et des restructurations incessantes dans les synodes des autres Eglises cantonales dans lesquelles j'ai travaillé...

J'aime le dire chaque année : c'est un beau fruit du fait d'avoir « moins de moyens » financiers + d'être dans un équilibre presbytéro-synodal (fédération d'Eglises) qui laisse une bonne part d'autonomie à nos paroisses. C'est de loin le meilleur des systèmes !

Nous avons également organisé et accueilli un 2e événement cantonal en sept, la Journée d'Eglise qui n'avait lieu que tous les 4 ans et que le CS a apparemment décidé maintenant de vivre tous les 2 ans, pt-être grâce à ce qui a été vécu ici.

#### C. Vie paroissiale communautaire

Pour la 1e fois nous avons organisé en mars la formation Libérer II qui a réuni la plupart des participants qui avaient vécu le 1e temps fort de Libérer I en 24 : nous étions 20 personnes dont 14 paroissiens.

- Ce temps fort a fonctionné comme une retraite depuis vendredi soir donc sur plus de 2 jours. Le fruit est pour moi évident dans nos séances mensuelles du CP où nous prions davantage et plus profondément. Et en plus du fruit individuel, il y a encore le fruit communautaire de l'Espace-prière que nous proposons après chaque culte : des gens présents au culte continuent régulièrement de demander un temps d'écoute et de prière pour eux, ce qui est beau.

En 25 un beau groupe de parole et de prière intitulé « Les Déborah » réservé aux femmes est né. Une belle initiative de soutien et d'accompagnement de plus !

#### D. Chaîne de formation catéchétique

Comme c'est proche dans le temps, vous vous souvenez peut-être encore du CE paroissial sur 4 rencontres le dimanche pendant l'Avent, terminées par un culte famille le 24 décembre :

- D'abord cela n'a pas été facile de remplacer les monitrices qui arrêtaient. Je craignais donc qu'on ne doive arrêter ce magnifique ministère. Heureusement Sarah, Kaspar et Delphine ont accepté de s'ajouter à Isabelle pour le succès que l'on sait :
- 24 enfants en tout pour 13 familles dont plusieurs nouvelles, donc plus de monde encore que l'an précédent ;
- Le culte famille vécu le 24 décembre avec la saynète de l'Arbre de Noël a touché autant les adultes que les enfants : un moment fort de l'année avec 145 personnes (110 en 23, 100 en 24) qu'on ne savait plus où mettre, un record !

Cette augmentation du nombre d'enfants et de familles qui fréquentent nos cultes a parfois bousculé les habitudes et le confort de certains parmi nous.

En fait notre paroisse avait *comme la plupart* perdu l'habitude de cohabiter de manière intergénérationnelle autour du culte : nous sommes donc en train de réapprendre à vivre l'Eglise biblique qui est multigénérationnelle, qui mélange les enfants-familles-adultes-âgés. Les enfants et les familles doivent apprendre à tenir compte des plus âgés, et les plus âgés doivent apprendre à composer avec le bruit et la vie générés par les enfants. Tous nous sommes dans la joie de revivre enfin l'Eglise intergénérationnelle certains dimanches matin !

Et enfin il y a le parcours du caté 9-11H qui a lieu sur un cycle de 3 ans avec des rencontres en jeudi + 4 rencontres régionales et 1 camp.

- En 25 j'ai pu terminer mon 1er cycle de 3 ans et j'ai donc achevé la refonte du programme de caté

- Avec seulement 3 catéchumènes sur les 3 ans à mon arrivée début 22, j'ai dû relancer sur plusieurs années les familles, un gros travail ! Je suis passé à 5 en 22-23, à 7 en 23-24, à 9 en 24-25 et maintenant à 13 en 25-26 !

On n'a pas assez de place autour de nos tables dans la salle de paroisse de Vouvry, donc je dois rajouter des tables et des chaises. Et la gestion d'un groupe de 13 est parfois compliquée quand il y a des questions de discipline, donc j'ai parfois dû dédoubler les rencontres en faisant 2 groupes, ce qui double pour moi le nombre de rencontres... Donc c'est avec joie que je suis victime de ce succès catéchétique !

- enfin en 25 3 catéchumènes ont terminé leur parcours, dont Sarah Rickenbacher par le baptême dans le lac : ça a vraiment été un jour de joie !

#### E. Œcuménisme particulièrement développé

qui a vécu **un coup de frein** en 25 !

- A côté de l'EF, la célébration des feux de l'Avent qui nous relie aux gens de **Vionnaz** s'est bien vécue comme d'habitude,
- de même la prière mensuelle de Taizé qui se poursuit depuis de très longues années,
- Le coup de frein a concerné le Groupe de travail œcuménique qui organisait
  - une célébration œcuménique chaque année (par ex. le jour des Rameaux fort, participatif et apprécié)
  - et par ex. une rencontre de partage (en nov. 24 cérémonie du souvenir mené de manière magnifique par les Pilet et les Dervey).
  - Pour 25 nous avons commencé de construire un beau projet de célébrer Pâques ensemble, projet qui a été interrompu, ce qui a conduit des membres du Groupe a demandé une pause dans les activités pour réfléchir. Le Groupe reprend cette semaine ses rencontres.
  - Un geste œcuménique que j'ai apprécié, c'est l'invitation du prêtre Patrice Gasser à me joindre à lui pour la bénédiction du tunnel des Evouettes. Il n'y était pas obligé, et cela m'a permis d'être présent comme un officiel et au nom de notre Eglise réformée. Lui a béni l'ouvrage et moi j'ai pu bénir les gens, en présence du Conseiller d'Etat Franz Ruppen et d'un vice-président du Grand Conseil valaisan – et j'ai pu discuter avec eux après.

#### F. « Aller à la rencontre de la société et de la population »

- Grâce à notre déménagement à Vouvry en juillet 25, j'ai pu être invité et participer comme citoyen à d'autres rencontres, comme par ex. l'Assemblée primaire de la commune de Vouvry où j'ai pu voter pour la 1e fois.
- Cela m'a permis de mieux comprendre le village (par ex. tension entre les Micais de Miex et les autres) et de rencontrer encore plus les autorités.
- J'ai consacré du temps à étudier l'histoire du village y compris des Barges, ainsi que l'histoire du Valais, si bien que je suis maintenant assez au point.

Et j'ai pu demander à Mme Oberholzer, l'historienne du village, de visiter avec nous les lieux et de me raconter quelques anecdotes historiques.

Ex auxquels je ne résiste pas : la Grand 'Rue avec toutes ses portes de grange et ses petites fenêtres d'écurie = la rue des boutons ! / le croisement devant chez nous qui était la seule route de passage, avant celle cantonale par Napoléon / la fontaine qui était dans ce carrefour contre notre bâtiment, déplacée à côté car reposoir pour la Fête-D qu'on ne voulait pas imposer aux protestants ! / le maçon

de l'Hôtel-de-ville qui n'a pu que creuser les fondations avant de se faire tuer à la bataille du Trient avec 6 autres citoyens / etc.

- Depuis que j'habite sur place, j'ai en plus mis l'accent sur Saint-Gingolph, dont les autorités sont difficiles à rencontrer.
  - J'ai étudié l'histoire fascinante du village dont l'histoire de l'aide accordée par l'armée et par les habitants suisses aux habitants français lors des représailles nazies qui ont tué des habitants et mis le feu au village français,
  - ce qui m'a permis de comprendre la devise « 1 seul village et 2 communes » : unité et solidarité très fortes face à l'arbitraire de la frontière
  - J'ai pu participer en nov. à la Commémoration annuelle de l'Armistice de 1918 en hommage à tous les morts pour la Fr + aux Vœux-Mérites gingolais au début de l'an, et ainsi enfin connaître la Maire française qui est une sommité membre du Giec et qui vient d'arrêter son mandat, et donc aussi connaître son successeur à la Maire.
  - Ce village binational est vraiment un monde en soi qui est trop méconnu – d'ailleurs à l'intention de Sylvie qui représente le CS parmi nous, je rappelle que notre Eglise va de la vallée de Conches jusqu'à Saint-Gingolph et non pas jusqu'au « Bouveret », comme l'administration de l'Eglise l'écrit parfois.
  - J'ai demandé au nouveau Maire à pouvoir atteindre les protestants de la commune française de Saint-Gingolph – statistiquement 1% donc 9 personnes, par le biais d'un article avec photos de notre paroisse dans le Journal La Gingolaise qui paraîtra en juin.

La vérité est que l'Erev va jusqu'à Saint-Gingolph France : c'est une Eglise internationale, puisque notre paroisse protestante est internationale, ce qui fait de moi un pasteur international !

#### G. Remerciements

Lecture du beau mail de Laurène Barman, qui s'est jointe à notre communauté et qui nous remercie et nous encourage et un tout grand Merci à

- ⇒ Christine Ganty qui a assuré avec Fabienne et moi le pilotage du Journal paroissial,
- ⇒ CG étant aussi jusqu'en 2025 secrétaire de l'AP et intervenante JC – merci à Monique Ruh et Abiel Weil qui reprennent le flambeau
- ⇒ à chacun-e de vous paroissiens-iennes pour la confiance et l'amitié
- ⇒ au CP pour le travail qu'on porte ensemble et pour le super outil de travail que représente mon bureau avec tout son équipement, et merci à Pascal Vodoz et à son gros travail comme président et comme chef de chantier de l'appartement.
- ⇒ à François Pilet pour sa présidence de l'AP et pour sa disponibilité tout au long de l'année, toujours prêt à assister par ex. le CP quand on en a besoin
- ⇒ à Fabienne la Secrétaire avec qui la collaboration est bonne
- ⇒ à Anne-Marie Guignet notre concierge de Vouvry et du Bouveret ici, avec sa gentillesse et sa souplesse
- ⇒ à notre organiste-pianiste Sylvie qui passe pour notre bonheur de l'orgue au piano et vice versa
- ⇒ à Jean-Marie Gatabin pour la sono tous les dimanches, en plus d'être marguillier de remplacement en cas de besoin,

⇒ quand le marguillier Pascal qu'on remercie aussi est absent

⇒ aux bénévoles dans les groupes d'activités

Et merci encore à... ceux-celles que j'oublie ?!

Parole est donnée au président du conseil de paroisse

*Pascal Vodoz*

Je cite ...



Il y a quelques années, le Conseil de paroisse ressemblait à ça !

Toujours jeune d'esprit et de cœur, le conseil de paroisse ressemblera bientôt à ça



Comme il y a les élections cette année, nous avons demandé à notre équipe si tout le monde continuerait un nouveau mandat, mais une, deux, trois personnes ne se représentent pas.

Nous nous sommes alors serré les coudes durant cette année et nous avons cherché de nouveaux candidats ; nous vous les présenterons tout à l'heure.

Trois défis pour cette année 2025 nous ont bien occupés :

- ✓ organiser le synode de printemps au bouveret pour notre église cantonale
- ✓ organiser la journée d'église en septembre pour notre église cantonale
- ✓ finir la rénovation de l'appartement du pasteur pour qu'il puisse emménager à fin juin 2025 et refaire l'étanchéité de la terrasse et la rénover avant l'hiver

Pendant cette année, ou plutôt pendant ces 4 années, nous avons quelquefois un peu ramé contre vents et marées mais toujours avec Dieu à nos côtés.

Ainsi à chaque culte le dimanche au bouveret, il y a eu un conseiller de service.

Ensemble, nous avons réglé tous les petits détails que la vie de paroisse nous a fait découvrir.

Sains et saufs, nous sommes tous arrivés à bon port, heureux du parcours accompli.

Le Conseil de paroisse vous remercie pour la confiance que vous lui avez témoignée et pour votre soutien dans la prière. Nous remercions notre Dieu de nous permettre de vivre notre foi librement dans ce lieu merveilleux.

Vive la suite de notre histoire de paroisse !

Merci à nos deux interlocuteurs pour leurs rapports.

#### 4. COMPTES 2025 ET RAPPORT DES VÉRIFICATRICES

*Pascal Vodoz en lieu et place de Philippe Ganty*

Les comptes 2025 sont présentés et commentés. Ils apparaissent à l'écran. Ces comptes sont annexés au présent PV, mais voici toutefois quelques précisions :

## Charges exploitation « culte »

|             |                                                                                                                                                                                     |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3000        | 77% du salaire brut du ministre sur 12 mois                                                                                                                                         |
| 3005        | 77% des charges sociales du ministre                                                                                                                                                |
| 3015        | charges sociales des employés et assurance accident                                                                                                                                 |
| 3030        | frais des pasteurs remplaçants en augmentation                                                                                                                                      |
| 3045        | Retour des primes APG 2024, pas utilisées par l'EREV en 2024, un bonus pour nous.                                                                                                   |
| 4010        | Les apéros et les fournitures de bricolage                                                                                                                                          |
| 4020        | Moins de catéchumènes que prévu                                                                                                                                                     |
| 4030        | Soutien au voyage des jeunes au Maroc, prévoir une sortie du conseil pour 2026                                                                                                      |
| 4040        | Paroisse-info, en 2024, il y a eu une parution de moins                                                                                                                             |
| 4105        | montant plus important afin d'amortir plus rapidement le matériel informatique                                                                                                      |
| 4110        | Assurance de la chapelle seule, les autres années, nous n'avions pas séparé les bâtiments. L'assurance du centre paroissial se trouve dans le compte 5010 pour un montant de 969.90 |
| 4115        | Explication à la prochaine diapo                                                                                                                                                    |
| 4250        | Nous avons mis sur ce compte la conciergerie de tous les bâtiments de la paroisse, au Bouveret et à Vouvry                                                                          |
| 4260        | Pas de travaux à la chapelle en 2025                                                                                                                                                |
| 4115        | Nette augmentation due à l'ajustement de la valeur fiscale du centre paroissial                                                                                                     |
| 4500        | Augmentation en raison de l'assurance du centre paroissial qui ne figurait pas dans ce compte les autres années                                                                     |
| 4510        | Nous avons utilisé ce montant pour aider à financer la rénovation de l'appartement.                                                                                                 |
| 4515        | Des hivers cléments et une bonne gestion et un prix du KW plus bas que prévu                                                                                                        |
| 4520        | Ces charges de conciergerie sont centralisées sur le compte 4250                                                                                                                    |
| 4300 à 4600 | C'est la répartition des charges du centre paroissial pour cette partie « culte »                                                                                                   |

## Produits exploitation « culte »

|      |                                                                      |
|------|----------------------------------------------------------------------|
| 6000 | Moins que prévu, car moins de personnes inscrites comme protestantes |
| 6010 | Collectes des cultes, merci pour votre générosité.                   |
| 6020 | Collectes des cultes par TWINT, merci pour votre générosité.         |
| 6055 | Une belle utilisation de la chapelle et de la salle de paroisse      |

## Charges exploitation « autres secteurs »

|      |                                                                                      |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 5010 | Assurance du centre paroissial dans ce compte, mais pas les autres années            |
| 5015 | Nette augmentation due à l'ajustement de la valeur fiscale du centre paroissial      |
| 5020 | Utilisé pour aider à financer la rénovation de l'appartement.                        |
| 5030 | Des hivers cléments et une bonne gestion et un prix du KW plus bas que prévu         |
| 5040 | Ces charges de conciergerie sont centralisées sur le compte 4250                     |
| 5050 | Pas assez de recettes pour la partie « autres secteurs » pour faire comme le budget. |
| 5055 | Idem                                                                                 |
| 5060 | les intérêts hypothécaires toujours à la baisse.                                     |
| 5065 | l'amortissement de la dette inchangé                                                 |

## Produits exploitation « culte »

|      |                                                                                                  |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7010 | Merci pour votre fidélité                                                                        |
| 7015 | Merci pour votre générosité                                                                      |
| 7022 | Des repas offerts pour les familles des catéchumènes                                             |
| 7023 | bénéfices du synode 2025 qui a eu lieu chez nous cette année                                     |
| 7024 | Pas de perte pour la manifestation « Journée d'église 2025 » qui a eu lieu chez nous cette année |
| 7030 | Manque les loyers pendant la période des travaux                                                 |

**Bénéfice 2025 : 14'992.07**

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Retour des primes APG           | 4'872.45         |
| Charges d'exploitation du culte | 4'270.75         |
| Recettes de la partie culte     | 5'071.52         |
| <b>Total :</b>                  | <b>14'214.72</b> |

## **Bilan 2025**

|      |                                                                                                                                  |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1022 | Augmenté par l'alimentation de notre fond du compte 4300                                                                         |
| 1023 | Solde des fonds au 31.12.25 et pas encore payé toutes les factures, ni versé les fonds prévus pour cette année voir, compte 2450 |
| 1024 | Compte UBS compte de paiement des intérêts hypothécaires.                                                                        |
| 1300 | Collecte à verser, c'est un oubli de Pascal, réglé depuis....                                                                    |
| 1700 | Achat de deux nouveaux ordinateurs                                                                                               |
| 2000 | Augmentation de l'emprunt de 75'000.- moins les amortissements                                                                   |
| 2030 | Réserve pour l'entretien de la chapelle pour 2025, pas encore utilisée                                                           |
| 2100 | Solde facture remboursement abonnement programme informatique                                                                    |
| 2450 | Différence de 8'450.- avec le compte 1023, sera versé après l'AG.                                                                |

**Bénéfice 2025 : 14'992.07**

2

Un grand merci à Pascal pour ses claires explications. Il est maintenant passé aux

*Questions :*

**Maurice Chervaz :** pourquoi les chiffres sont différents des comptes et du budget en ce qui concerne le salaire du ministre ? **Pascal Vodoz :** c'est l'EREV qui nous donne ces chiffres et cette évaluation change quasiment chaque année.

**Monique Ruh** : merci d'expliquer les postes concernant la conciergerie (4250, 4520 et 5040). **Pascal Vodoz** : en fait, la conciergerie de TOUS les bâtiments a été concentrée sur un seul compte, soit le 4250.

**Daniel Guignet** : quid du compte 1050 (débiteurs) : **Pascal Vodoz** : *c'est la Commune de Saint-Gingolph qui n'avait pas versé le montant à temps.*

**Maurice Chervaz** : en ce qui concerne les assurances et taxes bâtiment (4500) est-ont bien à jour ? **Pascal Vodoz** : *c'est l'EREV qui se charge de cet aspect-là.*

### **RAPPORT DES VÉRIFICATRICES**

Parole est ensuite donnée aux vérificatrices des comptes – Elfrieda Walder et Monique Ruh ; cette dernière en donne lecture. Elles ont scrupuleusement pointé toutes les écritures et les ont trouvées exactes. Elles soulignent l'excellent travail de Philippe Ganty et surtout l'incroyable volume des écritures ! Elles nous demandent de leur en donner décharge, ce qui est fait à l'unanimité. Ce rapport, dûment daté et signé, demeurera annexé aux présentes.



François propose d'accepter les comptes tels que présentés : aucune voie contraire ni d'abstention ne se fait connaître. Merci au caissier.

Pascal Vodoz souhaite apporter un complément d'information à ce qui précède. La Banque Cantonale du Valais et la Raiffeisen sont d'accord pour reprendre l'hypothèque, actuellement à l'UBS, bloquer le taux d'intérêt sur 10 ans et ne pas être soumis à l'amortissement. Excellente nouvelle !

## **5. ELECTIONS STATUTAIRES**

*François Pilet*

Départs :

Christine Ganty quitte ses fonctions de secrétaire de l'assemblée. Elle est chaleureusement remerciée pour son travail et reçoit fleurs et cadeau.

Monique Ruh quitte ses fonctions de vérificatrice des comptes, elle est remerciée également pour ses pointages de comptes si minutieux.

### **Election des délégués au Synode ainsi que des suppléantes**

Sylvie Vodoz, Pascal Vodoz, Martine Gatabin et Micheline Dubuis sont élus en bloc par acclamations de l'assemblée.

À titre de suppléantes : Heidi Dervev et Heidi Blattmann, elles aussi élues en bloc par acclamations.

### **Election des vérificateurs de comptes**

Philippe Ganty – *remplaçant Monique Ruh* – et Elfrieda Walder sont élu/réélue en tant que vérificateurs de comptes. Elfrieda Walder, absente, a déclaré accepter de reconduire son mandat.

Les élections suivantes devant être faites par bulletins secrets, Sylvie Luginbuhl et Kaspar Wäckerle distribuent les bulletins de vote.

### **Election du bureau de l'assemblée de paroisse**

Après comptage, **François Pilet** engrange 29 oui sur 29. Il est donc reconduit dans sa fonction de **Président de l'assemblée** à l'unanimité. **Monique Ruh** accepte quant à elle le poste de **secrétaire** devenu vacant : elle est élue par acclamations.

## Election du conseil de paroisse

Après comptage, **Daniel Guignet** (actuellement vice-président) engrange 28 oui sur 29, une abstention. C'est donc à la quasi-unanimité qu'il est élu **Président du conseil de paroisse**.

Sont reconduites dans leurs fonctions de conseillères de paroisse :

**Martine Gatabin**, avec 28 oui et une abstention, **réélue**

**Micheline Dubuis**, avec 24 oui, 2 non, 3 abstentions, **réélue**

Nouveaux conseillers/nouvelle conseillère à élire :

**Laure Wäckerle** a récolté 29 oui sur 29, **élue**

**Vincent Cachat** a récolté 29 oui sur 29, **élu** et

**René Dumay-Roscher** a récolté 28 oui, 1 abstention, **élu**

Concernant la nouvelle domiciliation de Micheline Dubuis, qui a déménagé récemment à Aigle, en terre vaudoise, et après avoir pris tous renseignements nécessaires à ce sujet, François Pilet informe l'assemblée que le règlement de la paroisse accepte que des membres du conseil ne soient pas domiciliés sur la commune.

**Intervention de Maurice Chervaz** : quels sont les règlements qui font foi, nos statuts, l'EREV. Maurice n'est pas certain que tout a été fait dans les règles. Est-ce que la paroisse d'Aigle est concernée ? Est-il possible d'habiter dans un autre canton et être malgré tout conseillère de paroisse dans un autre ? il s'interroge et demande des explications. **François Pilet** : tous d'abord, nos statuts ont été soumis à l'EREV qui les a approuvés en son temps, ensuite, d'après François et les renseignements d'ores et déjà en sa possession il n'y a aucune raison de refuser la nomination de Micheline Dubuis, il y a des exceptions dans toutes situations. Mais il s'engage à se renseigner davantage et reviendra directement auprès de Maurice pour une réponse.

**Intervention de Brigitte Monin** : souhaite que les nouveaux conseillers/ère fraîchement élus se présentent.

**Vincent Cachat** c'est un « enfant » de Saint-Gingolph, mais cela fait 13 ans qu'il habite au Bouveret avec son épouse Corina et ses deux filles. Il participe depuis quelque temps à la vie de la paroisse et ce qu'il y découvre lui plaît. Il est heureux d'entrer dans le conseil de paroisse en qualité de caissier.

**Laure Wäckerle** habite à Vouvry. S'est approchée par hasard de la paroisse en vue de faire baptiser ses deux garçons ; c'est finalement pour une des présentations qu'elle et son mari Kaspar opteront. Accepte avec plaisir de s'engager dans la vie de notre paroisse en devenant conseillère.

**René Dumay-Roscher** habite à Saint-Gingolph, Allemand, 3 enfants déjà grands, s'est senti accueilli chez nous et apprécie cette vie de paroisse si chaleureuse. Auparavant s'est toujours engagé dans les différentes paroisses qui ont jalonné sa vie. Fan de musique, il est un membre très actif au sein de la Fanfare Les Enfants des Deux Républiques, à St-Gingolph. Il participe également aux soirées mensuelles de Taizé et de louange. Se dit très content d'intégrer le conseil de paroisse.

C'est avec une certaine nostalgie que l'on salue ceux qui s'en vont (pas trop loin toutefois...) et que l'on accueille ceux qui s'en viennent .... **Bienvenue**

*Pascal Vodoz* que dire ... plus de 20 ans aux commandes, un éventail de compétences incroyables, un travail phénoménal exercé avec bienveillance tout au long de ces années. Comme dit François, y-a-t-il dans la langue française des mots pour faire le tour de la personnalité de Pascal ? une gentillesse, une disponibilité, une aide pour chacun, chacune. Un maître d'œuvre pour les travaux de notre chapelle !

*Philippe Ganty* caissier depuis de nombreuses années, c'est un homme discret, avec beaucoup de sagesse si on lui laisse la parole...

*Jean Issom* nous a apporté une autre vision de la foi, une certaine sensibilité camerounaise qui nous a fortifié tout au long de ces années, à ancrer en nous le respect dû aux anciens, à leurs expériences, à leurs paroles.

*Merci infiniment*

## 6. BÂTIMENTS

*Pascal Vodoz*

Il est décidé – le temps filant à toute vitesse – que ce point de l'ordre du jour sera discuté lors de l'apéritif qui suit l'assemblée. Les informations découlant de ce poste figurent en fin de PV.

7.

## 8. DIVERS

*François Pilet*

Charly Bussien – Carriole – souhaite prendre la parole. Il désire exprimer son bonheur à faire partie de cette paroisse si chaleureuse et accueillante. Par ses mots simples et hésitants, avec beaucoup d'émotion, il nous rappelle son « parcours de protestant ». Son grand-père était catholique, mais sa grand-mère protestante et au temps jadis, il était d'usage que ce soit la confession de la mère qui soit enseignée aux enfants. Deux garçons naîtront, le papa de Charly et son oncle, protestants donc ! Charly eu deux filles, Isabelle et Véronique avec une première épouse. Il a malheureusement eu le chagrin de perdre sa compagne Yvette il y a quelques années. Il nous explique aussi qu'il a longtemps été déçu par la « religion » comme il dit pour différentes raisons ! ce qui l'a certes éloigné pour quelques années de sa foi. Le Seigneur faisant toutes choses bonnes, il a eu le plaisir de côtoyer Pascal Vodoz car ils avaient leurs ateliers proches l'un de l'autre. La sympathie et la bienveillance ayant été invitées à leurs « débats », il s'est approché très timidement de notre paroisse. C'est avec un plaisir non dissimulé qu'il participe à nos « 31 juillet », nos « 31 décembre », nos repas canadiens et surtout, surtout à nos apéros ! Il aime cette église, il NOUS aime, il aime ses cultes, il peut regarder le lac par-dessus l'épaule du pasteur quand ce dernier parle un peu trop longuement (je cite) ... un témoignage très touchant et empli de bonté.

C'est sur ces belles paroles que, plus personne ne demandant la parole, le Président clôt l'assemblée de paroisse à 13h.

La secrétaire du jour : Christine Ganty

### Annexes

- Chiffres concernant le bâtiment
- Rapport des vérificatrices
- Comptes

## Comptes de la Paroisse Protestante du Haut-Lac

### Rapport des vérificatrices des comptes exercice 2025

Monsieur le Président,

Chères paroissiennes et paroissiens,

C'est en date du 25 février 2026 que les comptes qui vous sont soumis ont été contrôlés.

Nous attestons par notre signature que ceux-ci sont corrects et tenus de manière impeccable par le trésorier.

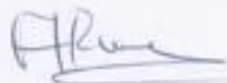
Nos contrôles ont porté principalement sur tous les mouvements du compte bancaire de la BCVs ainsi que celui de la Raiffeissen.

Tous les documents et justificatifs, de même que les renseignements que nous avons demandés, nous ont été obligeamment fournis.

Dès lors, nous vous demandons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Les vérificatrices :

Monique Ruh



Elfrieda Walder



Vouvry, le 25 février 2026